

L'Office québécois de la langue française et la fierté du fait français en Amérique du Nord

Par Jean-Sébastien Ménard

Au début des années 1960, alors que s'amorce la Révolution tranquille, naît l'Office de la langue française, qui deviendra l'OQLF en 2002. Né d'un désir de protéger et de promouvoir le français, la langue officielle des Québécois¹, l'Office québécois de la langue française commence dès lors un long et patient travail.

Au fil des ans, ses spécialistes et conseillers vont d'abord réviser les textes officiels gouvernementaux et les textes de loi afin de corriger notamment les anglicismes; puis, à partir de 1969, ils vont s'assurer que le français soit et demeure la langue d'usage au travail.

De leur côté, les terminologues de l'Office vont proposer des mots, voire en inventer, pour désigner, en français, des réalités, des concepts et des objets qui ne l'avaient jamais été auparavant.

En 1977, avec l'adoption de la Charte de la langue française — la loi 101 —, le mandat de l'Office se précise encore davantage. En effet, à partir de ce moment, l'Office s'assure que la Charte est respectée, « agissant d'office ou à la suite de la réception de plaintes »². En ce sens, il veille à ce que le français soit la langue d'usage au travail, dans les commerces, dans les communications, dans les affaires, dans les entreprises et dans les domaines de l'Administration³. Il accompagne également les entreprises dans leur démarche de francisation, surveille l'évolution de la situation linguistique du Québec et conduit « la politique québécoise en matière d'officialisation linguistique, de terminologie ainsi que de francisation de l'Administration et des entreprises »⁴.

Les terminologues de l'Office québécois de la langue française (OQLF) produisent ainsi, année après année, plusieurs lexiques⁵ permettant à tout un chacun de toujours trouver le mot juste. Par exemple, au cours des dernières années, ils ont notamment publié un glossaire thématique en aéronautique, « S'outiller pour décoller »⁶, un vocabulaire de l'eau, « Eaux à la carte »⁷, et une terminologie du golf⁸.

¹ C'est en 1974, avec l'adoption de la Loi sur la langue officielle, que le français est reconnu comme étant la langue officielle du Québec.

² Voir <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/office/mission.html>

³ Voir <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/office/mission.html>

⁴ *Ibid.*

⁵ Voir <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/index.html>

⁶ Voir

http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/terminologie_instruments_navigation/fiches/index_FRA.html

L'OQLF est également responsable du *Grand dictionnaire terminologique*⁹, un outil de référence important et consulté partout sur la planète; de la Banque de dépannage linguistique¹⁰, où les difficultés de la langue et de la grammaire française sont expliquées et démystifiées; et de la Banque de noms de lieux du Québec de la Commission de toponymie¹¹, où sont inventoriés plus de 92 000 noms de lieux.

Il coordonne aussi la Francofête¹², qui se déroule chaque année au mois de mars, autour de la Journée internationale de la francophonie. Lors de cette fête, de nombreux prix sont remis à des gens de tous les milieux qui font rayonner la langue française au Québec. Plusieurs activités, concours et jeux linguistiques sont également organisés pour valoriser la langue française et célébrer « la fierté et le plaisir de vivre en français! ».¹³

Toutefois, l'OQLF n'est pas à l'abri des polémiques et des remises en question : certains réclament sa disparition¹⁴ alors que d'autres trouvent que ses conseillers font du zèle.

Pour assurer l'avenir du français au Québec et la pérennité du fait français en Amérique du Nord, le rôle et la mission de l'Office québécois de la langue française sont essentiels. Comme le rappellent certains écrivains, dont Jacques Godbout¹⁵, le spectre de la « disparition », voire de « l'assimilation », n'est jamais très loin.

L'ouverture aux autres cultures et la maîtrise d'autres langues ne sont pas incompatibles avec la promotion du fait français au Québec. Tout en restant ouvert et curieux face aux autres langues et cultures, il faut cultiver le goût et la fierté de vivre et de travailler en français. Comme le souligne Michel Renaud, un des conseillers en francisation de l'OQLF, « le rôle de l'Office, ce n'est pas d'enlever l'anglais et toute autre langue, c'est d'ajouter du français ».

-
- Pour voir l'entrevue avec Jean-Pierre Le Blanc, ancien étudiant du cégep Édouard-Montpetit, directeur des communications p. i. et porte-parole de l'Office québécois de la langue française, cliquez sur le lien suivant : <https://youtu.be/8McaSXNBn9s>.

⁷ Voir

http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/terminologie_eau/lex_eau.html

⁸ Voir http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/golf_2005.pdf

⁹ Voir <http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/>

¹⁰ Voir <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bdl.html>

¹¹ Voir <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/CT/toposweb/recherche.aspx>

¹² Voir <http://www.francofete.qc.ca/francofete/>

¹³ *Ibid.*

¹⁴ Voir http://plus.lapresse.ca/screens/7d1592e4-30f4-4111-934e-4542baa234d7%7C_0.html

¹⁵ Voir <http://www.lactualite.com/societe/2076-la-fin-du-quebec/>